

Projet d'intervention de la présidente
Marie Hélène CAZAUBON
(Seul le discours prononcé fait foi)

Madame la Préfète,
Madame la Présidente,
Madame La Directrice,
Mesdames, Messieurs,

Comment ne pas commencer mon intervention sans évoquer la dramatique situation internationale en Ukraine. Mes premières pensées iront d'abord vers les populations civiles, toujours les premières victimes dans un conflit, victimes innocentes des bombardements, avec des conditions de vie si difficile, et près de 3 millions de personnes qui ont fui leur pays ces trois dernières semaines pour échapper à l'agression et aux bombes russes.

On ne peut que condamner la folie d'un homme, Poutine, qui met la guerre aux portes de l'Union Européenne, qui n'a comme loi que le seul rapport de forces.

Nous sommes tous sidérés par ce qui se passe et par l'impuissance de la communauté internationale, malgré les très importantes sanctions mises en œuvre, et personne de notre génération n'aurait imaginé connaître une telle situation, la paix étant considérée comme acquise sur notre continent.

Il n'en est rien malheureusement, avec en plus des drames humains, des conséquences économiques durables. Dans un premier temps déjà avec une crise énergétique sur le gaz et le pétrole, déjà bien visible depuis l'automne dernier avec le rebond économique et des mesures mises en place en France de blocage des prix, chèques énergies.... Mais que dire depuis ces derniers jours avec des sommets dépassés du 1^{er} choc pétrolier de 1973.

L'invasion de l'Ukraine entraîne une explosion des cours du pétrole et personne ne sait quand et à quel niveau cela s'arrêtera.

Tous les jours dans les stations-services, dans les compteurs des livreurs c'est la valse des étiquettes.

Les conséquences sur le pouvoir d'achat des citoyens sont très importantes même si le premier ministre vient d'annoncer une nouvelle mesure avec une baisse de 15cts des taxes, et que dire pour les entreprises de transport, de mise en marchés de nos produits ou de services.

Je ne peux qu'appuyer la demande des EDT 40 qui par la voix de M. Napias, leur président national à Souprosse s'inquiétait des restrictions de livraisons de GNR, s'alarmait de la forte augmentation des coûts qu'ils n'arriveront pas probablement à répercuter en totalité dans leurs prestations agricoles ou forestières, - il en va pourtant de la viabilité de milliers d'entreprises en France -, et qui demandait que le remboursement de la TICPE prévu en juin soit avancé afin de soulager leur trésorerie et pouvoir payer leurs achats.

Mme la Préfète, au vu de la situation du moment cette demande nous paraît fondée et légitime et je vous demande de bien vouloir la relayer.

Après les drames humains, le gaz et le pétrole, une 3^{ème} crise se profile avec la guerre en Ukraine, le grenier à céréales de l'Europe de l'Est, avec la crise alimentaire.

Les prix du blé comme de nombreuses céréales s'envolent et la Russie premier exportateur mondial de blé détient aussi l'arme alimentaire.

Les céréales, le blé en particulier, essentiel à l'alimentation humaine, représentent la moitié des surfaces cultivées dans le monde.

La Russie et l'Ukraine fournissent 35% du blé mondial, la guerre a fait exploser - excusez-moi du mauvais jeu de mot - les cours qui ont atteint 410 €/T.

En 20 ans, la Russie est passée de pays déficitaire en blé au rang de 3^{ème} producteur et de 1^{er} exportateur mondial.

Dans le même pas de temps, l'Ukraine a triplé sa production, devenant le 2^{ème} producteur mondial d'orge, le 3^{ème} de maïs et le 1^{er} exportateur mondial de tournesol et d'huile, et des tourteaux liés essentiels pour l'alimentation animale.

Au-delà de possibles émeutes de la faim sur le pourtour méditerranéen ou en Afrique, quelques mouvements de panique sont déjà apparus, en Espagne notamment, où certaines chaînes de supermarchés rationnent les achats d'huile.

Pour notre région, de manière plus spécifique car nous serons touchés par toutes les conséquences que je viens de vous lister : pénuries, embargos et mesures de rétorsions, fermetures des marchés, flambées des prix et des coûts de productions..., se pose la problématique des semences car nos coopératives avaient à la fois des unités de productions et des débouchés.

Il est donc urgent de réarmer notre agriculture pour répondre au défi majeur de la sécurité alimentaire en Europe. Cela veut clairement dire produire plus et diversifier plus !

Un objectif pas forcément compatible avec les exigences, déjà dépassées et obsolètes, du pacte vert. Il va donc falloir aider au maximum les agriculteurs pour passer ce cap difficile et réaliser ces transitions et que les consommateurs acceptent de payer en conséquence.

Vous trouverez dans vos dossiers une note de 4 pages réalisée par le service économie et prospective de la Chambre Régionale qui vous donnera les éléments très précis sur une évaluation des enjeux agricoles.

L'actualité internationale a pris le pas sur tous les autres dossiers. Pourtant les élections présidentielles, la vision et les propositions des candidats auraient dû prendre une large place dans les médias.

Certes les candidats ont plus ou moins longuement défilé au salon de l'agriculture mais il faudra attendre le grand oral des candidats le 31 mars à Besançon à l'occasion du congrès de la FNSEA pour avoir ce débat de fond.

Pour autant des plateformes professionnelles ont été élaborées dont celle des chambres d'agriculture.

La crise sanitaire que nous vivons depuis deux années a montré combien l'agriculture et l'alimentation tiennent une place centrale et stratégique au cœur de la vie de nos concitoyens. Encore plus aujourd'hui d'ailleurs, avec la crise ukrainienne qui remet en lumière la phrase du Président de la République de mars 2020 « déléguer notre alimentation est une folie » l'agriculture est un atout pour le dynamisme économique de notre pays, tant sur le marché national qu'à l'exportation, mais aussi pour sa souveraineté

Dans ce contexte, fortes de leur projet stratégique 2019-2025 et du contrat d'objectif et de performances signé en novembre 2021, les chambres se sont engagées résolument dans une dynamique de modernisation au service des agriculteurs, des forestiers et des territoires afin de les accompagner et de les préparer à relever les grands défis de demain : changement climatique, gestion de l'eau, révolution numérique, nouvelles demandes sociétales....

Autour de nos 3 axes stratégiques :

- Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques
- Créer plus de valeur dans les territoires,
- Faire dialoguer agriculteurs et société

nous adressons aux candidats aux élections présidentielles et législatives une série de propositions pour remettre l'agriculture en mode projets et favoriser une approche globale de l'exploitation.

Parmi celles-ci :

- ⇒ 1 agriculteur, 1 projet ! Accompagner tous les types d'agriculture et tous les agriculteurs dans les transitions vers la multiperformance de leur exploitation sur différentes thématiques comme : le changement climatique, la réduction de l'usage des produits phytosanitaires, une moindre dépendance énergétique, le bien-être animal.... Tout en améliorant la situation économique de l'exploitation.
- ⇒ Accompagner la performance constante des systèmes d'exploitation par un conseil technico économique adapté et par le développement des approches collectives favorisant le partage de thématiques innovantes,
- ⇒ Mieux anticiper les mutations et transitions de l'agriculture
- ⇒ Développer une agriculture biologique rentable et créatrice d'emplois
- ⇒ Contribuer à la gestion durable des forêts et à la mobilisation du bois
- ⇒ Accompagner la résilience des exploitations d'élevage
- ⇒ Etre promoteur et acteur des projets de territoire en faveur d'une ruralité vivante, créatrice de valeur et levier de croissance économique.
- ⇒ Soutenir la production des énergies à la ferme en complémentarité avec la production alimentaire
- ⇒ Accompagner le développement du label bas carbone en agriculture avec un modèle économique attractif pour les agriculteurs.

Au-delà de notre vision et ambition à moyen terme, il n'en demeure pas moins que notre quotidien est fait de sujets d'actualités, plus franco français ou locaux.

Le premier d'entre eux fera le lien avec les coûts de production, la valeur de notre travail, notre revenu. La Loi Egalim 2, loi visant à protéger la rémunération des agriculteurs, est entrée en vigueur, mais que l'accouchement est difficile !

Pourtant la construction du prix de l'amont vers l'aval, grâce à la contractualisation et la détermination des prix en fonction d'indicateurs doit permettre de répercuter les variations de charges agricoles jusqu'au consommateur.

Merci aux jeunes agriculteurs et à la FDSEA des Landes d'être intervenus avec détermination ces dernières semaines pour rappeler aux distributeurs leurs obligations en la matière.

Mais les mauvaises habitudes ont la peau dure et il faut changer les mentalités de gré ou de force. Notre métier, nos produits ont un prix, et seulement une partie des hausses ont été passées faisant peser un risque important sur l'aval et les transformateurs.

Il faut rester solidaires, car sans aval pas d'amont et sans amont pas d'aval.

La bataille est loin d'être gagnée, elle est engagée, encore plus nécessaire aujourd'hui avec les importantes augmentations de toutes les charges, et nous espérons que nous n'aurons pas besoin d'une loi Egalim 3 pour arriver à l'objectif on ne peut plus normal, c'est à dire que tous les acteurs de la chaîne alimentaire gagnent correctement leur vie, vivent de leur travail.

L'autre dossier national d'importance de ces derniers mois c'est le Varenne de l'eau et du changement climatique.

Après 8 mois de diagnostics, concertations, réunions, recherches de solutions pour les filières et territoires, le Premier ministre a clôturé les travaux le 1^{er} février dernier.

Au-delà de la vague de gel du printemps dernier qui a été un électrochoc permettant la réforme de l'assurance récolte avec la mise en place d'un nouveau système plus juste, plus accessible et plus efficace, il convient de noter que l'état s'engage notamment à :

- Consolider et améliorer les PTGE qui sont des outils adaptés pour trouver des réponses spécifiques dans les bassins en tension
 - Renforcer le rôle des préfets de département afin d'améliorer les calendriers et la prise de décision
 - Créer un poste de délégué interministériel pour garantir une suite et un suivi des travaux.
-
- Valoriser les eaux non conventionnelles et lancer des expérimentations pour valoriser ces ressources (la « Réuse », les eaux usées traitées)
 - Mobiliser les retenues existantes.

Beaucoup d'intentions ont été affichées, des moyens sont et seront mobilisés mais nous ne pourrions juger qu'aux actes à la fois par la réalisation d'ouvrages de stockage ou par des modifications réglementaires permettant de sécuriser la création de ressource et de ne pas laisser la place à des interprétations comme cela peut l'être aujourd'hui sur le projet de SDAGE avec par exemple les modalités de remplissage hivernal.

Les chambres d'agriculture ont notamment saisi M. Castex pour lui demander, comme il s'y était engagé de modifier le décret de juin 2021, pour intégrer les volumes prélevables en dehors des périodes de basses eaux.

Enfin, pour revenir encore un peu plus au niveau local, le dossier qui nous occupe et nous préoccupe, c'est celui de l'AUP et d'Irrigadour.

Je le redis avec force nous sommes dans notre bon droit, n'en déplaise à certains, et nous continuerons à irriguer l'été prochain, comme les suivants avec les autorisations historiques dont nous bénéficions.

Nous allons continuer à nous mobiliser, à dépenser au final des centaines de milliers d'euros, pour faire reconnaître la bonne gestion, la bonne utilisation de l'eau telle qu'elle est pratiquée depuis des dizaines d'années dans les Landes.

Je n'en dirai pas plus Jean Luc Capes et ses collègues du bassin de l'Adour comme Paul Carrère pour l'Institution Adour sont pleinement investis et ont toute notre confiance.

Sur le même dossier de l'eau, il faudrait en finir avec le dossier ubuesque de la procédure mandataire et des pinaillages incessants de l'administration départementale qui en rajoute une couche tous les ans. Ce dossier est sur la table depuis près de trois ans, a déjà fait l'objet de multiples rencontres, réunions, courriers.

Rien n'avance, c'est désespérant et incompréhensible tant pour les demandeurs que pour nos équipes. Pourquoi faire très compliqué quand on peut faire simple ? Pourquoi faire différemment dans les Landes que dans les départements voisins ?

Il est grand temps que le service police de l'eau de la DDTM se mette en mode facilitateur et simplificateur. Il est regrettable que nous n'ayons pas une écoute bienveillante, une attitude aussi positive via ce service alors que sur bon nombre de dossiers la DDTM fait un très bon travail à nos côtés, avec efficacité et professionnalisme pour le bénéfice de notre agriculture. Pour ne citer que les plus récents : le dossier calamités, le fonds d'urgence pour le secteur porcin, le dépérissement des kiwis, ou le paiement des soldes IA comme le versement des aides PAC.

D'ici l'été prochain également, il va falloir trouver des adaptations à notre charte départementale « ZNT-riverains » pour la mettre en conformité avec les avis rendus par le conseil d'état.

Après une phase de concertation que nous allons reprendre notamment avec les 18 organisations signataires, nous ferons remonter à Mme La Préfète des propositions notamment sur les distances de sécurité vis-à-vis des lieux accueillant des travailleurs présents de façon régulière et sur les moyens d'information des riverains. Mme la Préfète pourra ainsi la mettre en consultation publique et la publier vers la mi-juillet. D'ici là les chartes restent valables et applicables en l'état.

Pour conclure mon intervention, je voudrais mettre en lumière certains points avec :

- D'abord le rôle des femmes dans l'évolution et construction de notre agriculture. Ces femmes, leur action ont été doublement à l'honneur avec l'excellent documentaire « moi agricultrice » et par le journal Sud Ouest avec « sacrées landaises ». Dans les deux cas, Mme Micheline Marcusse d'Horsarrieu, Michou pour les intimes, pionnière, témoin et personnage incontournable de la conquête et défense des droits des agricultrices, a pu apporter son précieux témoignage, et je l'en remercie. Elle a ouvert la voie à bon nombre d'entre nous, et grâce à elle nous avons pris confiance et conscience de nos capacités, nous nous sommes formées, nous avons eu envie de nous investir et avons pris les places qui nous revenait dans les organisations professionnelles, à l'égal de nos collègues masculins.
- L'AG d'Esprit du Sud 40 tenue sous la présidence de Dominique Graciet qui a permis de réaffirmer notre volonté de défendre et promouvoir notre culture, notre identité gasconne, nos valeurs et traditions. Les Esprits du sud commencent à essaimer et à s'étendre dans d'autres départements et je m'en félicite car plus nous serons nombreux à nous organiser et fédérer, et plus nous aurons de chances d'être entendus.

- Et enfin l'élevage et les éleveurs landais, comme les produits qui ont été très remarqués à l'occasion du salon des retrouvailles qui portait si bien son nom. Malgré un contexte pesant, que de sourires et regards complices dans les allées du salon et quelle belle journée Landes en présence notamment de Mme la Préfète, Mmes Degos et Lubin ou M. Vallaud. Du 21 au 29 mai prochain à Bordeaux dans le cadre du salon de l'agriculture Nouvelle Aquitaine nous aurons de quoi de nouveau mettre à l'honneur nos éleveurs bovins, de chevaux ou de poneys.

Je vous remercie de votre attention.